



SAGESSE
VOTRE COURTIER D'ASSURANCES

Ensemble,
Gagnons en assurance !



SAGESSE ASSURANCES

Au service des
Particuliers et des
Professionnels



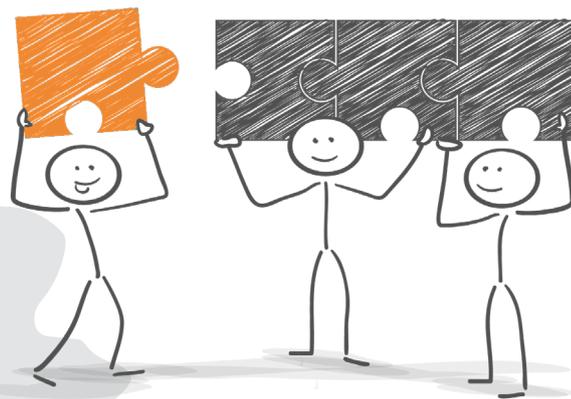
www.sagesse.fr

SAGESSE, un réseau de courtiers de proximité



Créée en 1987, SAGESSE est spécialiste du courtage en assurances pour les professionnels et particuliers. Fortes des expériences, des outils de gestion et des partenariats avec les compagnies mis en place au niveau national, les agences offrent à leurs clients un accompagnement de proximité en leur proposant les contrats d'assurances correspondant le mieux à leurs besoins.

Faire gagner du temps aux clients, auditer leurs besoins, les accompagner dans leur recherche de solutions, les faire bénéficier d'une gestion simplifiée de leurs contrats ... telles sont les missions de nos agences de courtage en assurance.



SAGESSE tient un rôle d'intermédiaire qualifié entre les compagnies d'assurances et les clients pour offrir à ces derniers les meilleurs services et garanties possibles aux prix les plus compétitifs.

Son expertise qui résulte de plus de **30 ans** de négociation et de relations avec plus de **25 compagnies** d'assurances dont les plus importantes du marché a permis au groupe de se positionner parmi les **15 courtiers** les plus importants au niveau national.

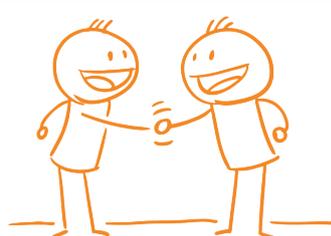


SAGESSE
en
France



Les agences SAGESSE sont implantées et opèrent sur la totalité du territoire national.

Les membres du réseau sont en permanence formés en assurances et à l'évolution des produits et de la réglementation par un ensemble d'interlocuteurs spécialisés dans le domaine de la gestion des risques, production, sinistres, juridique...



Les solutions proposées par SAGESSE



L'assurance des professionnels

- Responsabilité civile Décennale
- Risques de l'entreprise et de son dirigeant
- Responsabilité du dirigeant
- Protection juridique
- Flotte de véhicules
- Transports de marchandises ...



L'Assurance de personnes (particuliers et professionnels) :

- Prévoyance : assurance décès, rente éducation, assurance emprunteur...
- Mutuelle santé,
- Homme clé,
- Retraite,
- Épargne,
- Indemnités de fin de carrière ...



L'assurance des particuliers

- Assurance Auto/moto
- Multi Risque Habitation
- Propriétaire Non Occupant
- Protection juridique
- Garanties accidents de la vie ...

Les forces de SAGESSE

→ La recherche permanente de la solution optimum pour ses clients qui s'illustre par :

- La conception et construction de produits labellisés avec les compagnies d'assurances en réponse aux besoins du marché
- L'analyse et l'étude de toute demande particulière émanant de ses clients
- L'audit des risques clients
- L'accompagnement des clients dans leurs projets
- La mise à disposition d'un espace web dédié aux clients

→ Une offre **complète et compétitive de solutions** sur tous les secteurs d'assurances

→ Une **parfaite maîtrise des produits** des compagnies d'assurances généralistes et spécialistes

→ La gestion des sinistres et de l'indemnisation



Pourquoi SAGESSE

Pour faire avancer l'assurance

Nous concevons des produits exclusifs pour vous apporter des solutions là où elles n'existent pas encore. Un savoir-faire que nous développons pour améliorer nos produits existants comme pour en créer de nouveaux.

Pour vous satisfaire

Nous mettons en place pour tous nos produits un large choix de formules et/ou d'options pour s'adapter au mieux aux attentes de chacun. Avec SAGESSE, vous avez un interlocuteur dédié de la souscription à la gestion du sinistre.

Pour vous proposer le produit qui vous convient

Avec SAGESSE bénéficiez des offres des différentes compagnies à travers un interlocuteur unique. Adaptez au mieux vos contrats d'assurance à vos besoins.



Ensemble, gagnons en assurance !

www.sagesse.fr



SAGESSE
VOTRE COURTIER D'ASSURANCES

SAGESSE, SAS de courtage en assurances au capital de 1 020 000 Euros, Immatriculée à l'Orias dans la catégorie courtier d'assurance sous le numéro : 07 000 197 (www.orias.fr) | RCS : 340 973 775 | siège social : 4 Avenue Tarayre 12 000 RODEZ. Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie Financière conformes aux articles L 512-6 et L 512-7 du Code des assurances - sous le contrôle de l'ACPR, 4, place de Budapest 75436 Paris (www.acpr.banque-france.fr). Votre courtier exerce son activité en application des dispositions de l'article L 520-1 II b du Code des assurances.